

Ecole Pierre Augier – Année scolaire 2025-2026

Conseil d'école n°1 le 14 octobre 2025

Mme Duez (PEEP)

Mme Berardy (PEEP Mme Autran)

Etaient présents :

- Les représentants des parents d'élèves élus : Mme Rulière, Mme Roucairol, Mme Veullien, Mme Martayan-Renou, Mme Léonard, Mme Dutilleul, Mme Tétia. En tant que remplaçant : Mme Berardi, Mme Duez, Mme Bailly.
- Les représentants de la mairie : aucun
- Les enseignants de l'école : Mme A. Blanc, Mme Foissy, Mme Frugoli, Mme Balestracci, Mme Pascal, Mme Bertrand, Mme Dudas, Mme Haddiouche, Mme Destrian, Mme Pauvert, M Darmedru, Mme Pascal, Mme Pauvert, Mme Bourouffala, Mme Monrose, M Natali, mme Rosso, Mme Lopez.

Approbation du PV du conseil d'école du 17 juin 2025.

A l'unanimité.

1- Présentation des membres du conseil d'école.

Tour de table : élus municipaux, parents d'élèves élus et équipe enseignante.

2 – Résultats des élections des parents d'élèves.

Les élections se sont déroulées par correspondance, avec un taux de participation de 60,73 %, soit une augmentation de 4 points. Nous remercions les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour préparer les enveloppes et pour leur aide au dépouillement effectué le vendredi 11 octobre.

La répartition des sièges est la suivante : 5 pour la PEEP et 8 pour le GIPE. La liste des élus est affichée à l'entrée de l'école.

3 – Rappel du fonctionnement des conseils d'école.

Rappel du rôle de la mairie : inscription, suivi de la fréquentation scolaire des élèves, gestion des bâtiments et financement du matériel scolaire.

Rappel du rôle des parents d'élèves élus :

- 1- Donnent un avis sur : le projet d'école, l'organisation du temps scolaire, le fonctionnement de l'école, les questions liées à la vie de l'école et de la communauté éducative, les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école, le fonctionnement et le financement des classes de découverte, les actions éducatives innovantes, les activités périscolaires, l'utilisation des locaux scolaires hors du temps scolaire, l'hygiène scolaire.
- 2- Sont informés : de la composition des classes et de l'organisation de l'aide spécialisée, du choix des manuels scolaires, de l'organisation des rencontres entre les enseignants et les

parents d'élèves, et en fin d'année scolaire, du bilan des questions évoquées lors des différents conseils d'école.

4- Fonctionnement de l'école et organisation pédagogique.

Effectifs :

Actuellement, l'école compte 316 élèves inscrits (à savoir 7 élèves de moins que l'année dernière à la même période).

CP A : 24 – CP B : 24 – CP C : 24 – CE1 A : 25 – CE1 B : 25 – CE1/CE2 : 24

CE2 A : 26 – CE2 B : 26 – CM1 A : 29 – CM1 B : 30 – CM2 A : 29 – CM2 B : 29.

Parmi ces élèves, 11 élèves travaillent en regroupement ULIS. Le dispositif ULIS bénéficie d'une AESH collective, présente à temps complet ainsi que d'autres AESH pour notifications individuelles.

Personnel AESH

A ce jour, cinq AESH sont présentes à l'école, dont une à mi-temps. Les besoins en accompagnement individualisé ne sont pas couverts en totalité. Il manque 30 heures.

Fonctionnement du RASED

Le RASED de notre circonscription est composé d'un maître E (Mme Rosso) et d'un psychologue scolaire (M Calvisio).

Le maître E s'implique auprès des élèves en difficulté d'apprentissage uniquement. Pour la première période, Mme Rosso réalise des tests auprès des élèves signalés par les enseignants pour mieux cerner leurs besoins.

L'équipe du RASED est complétée par la présence du psychologue scolaire. En début d'année, il réalise principalement les bilans nécessaires aux demandes d'orientation en ULIS, SEGPA ou pour le dépôt de dossier auprès de la MDPH dans le cadre d'une demande d'AESH par exemple. A cela s'ajoutent les demandes de RDV pour les élèves rencontrant des difficultés liées à leur scolarisation.

Nous n'avons pas de maître G sur la circonscription (les maîtres G travaillent sur les comportements dans le cadre des apprentissages scolaires)

PASS et EMASCO

Utilisation du PASS : Les enseignants ou les parents peuvent saisir le PASS pour aborder des difficultés d'apprentissage. Si une famille active le PASS pour une intervention à l'école, celui-ci demande une autorisation à l'équipe pédagogique. À l'inverse, si l'école sollicite le PASS et propose une observation en classe, elle contacte la famille pour obtenir son accord. Le flyer du PASS est publié sur le site de l'école.

Fonctionnement des EMASCO : Les EMASCO peuvent être saisis par les professeurs pour des questions relatives à des problèmes de comportement. Il est saisi par les professeurs, une fois que le RASED est intervenu. Les EMASCO peuvent être amenés à rencontrer les familles afin de leur demander l'autorisation d'observer leur enfant à l'école et échanger avec elles.

Assistante de langue

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Rehema qui arrive du Kenya. Elle intervient en anglais auprès des classes de CM2, CM1 et CE2 A et CE1/CE2. Nous remercions les familles qui se sont mobilisées pour lui permettre de trouver un logement.

Matériel pédagogique

La mairie a pris en charge le renouvellement des manuels scolaires suite à la publication des nouveaux programmes. La classe de CM1 B en a bénéficié pour les manuels de français. Nous remercions la mairie pour son engagement et son soutien.

5 – Suivi de l'absentéisme

Les taux sont compris entre 1 et 4,5% avec une moyenne d'école à 2,9%-pour le mois de septembre. (baisse par rapport à l'année précédente)

Les absences non justifiées ou jugées trop nombreuses conduisent la directrice à activer trois niveaux de seuil d'absence. Un courrier est adressé à la famille lorsque l'élève atteint le seuil 1. Pour le seuil 2, un rendez-vous avec la directrice est organisé ; l'inspectrice et le maire en sont informés. Au seuil 3, les familles doivent se rendre à Avignon pour être reçues par le directeur académique. Par ailleurs, ces démarches sont accompagnées d'un suivi par des équipes éducatives et/ou d'un signalement aux services sociaux.

6 - Les projets de l'école.

Ils s'articulent autour de deux axes :

- **Améliorer la réussite des élèves** dans les apprentissages relevant du socle commun des connaissances et des compétences dans les langages pour penser et communiquer en langue française orale et écrite.
- **Former l'élève citoyen** : transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la constitution.

L'année dernière, l'école a préparé une auto évaluation, nous sommes dans l'attente de la visite de la commission. D'ici la fin de l'année scolaire, le projet d'école sera retravaillé.

Le Ministère de l'Éducation nationale poursuit la mise en œuvre du programme Phare, un dispositif complet visant à prévenir et à gérer les situations de harcèlement en milieu scolaire. Ce programme est déployé dans 100 % des établissements. Pour rappel, un élève auteur de harcèlement peut être transféré dans un autre établissement, sur décision du directeur académique. La directrice a présenté ce programme à l'ensemble des classes en préambule des réunions parents-professeurs.

Dans l'école, chaque signalement est pris en compte et fait l'objet d'une enquête approfondie. Même si tous ne sont pas reconnus comme des situations de harcèlement, les comportements inappropriés sont toujours pris en considération. La directrice s'assure de recevoir les élèves concernés et les revoit au minimum 15 jours après l'enquête initiale. Ce suivi est répété autant de fois que nécessaire.

Les projets de l'école qui ont débutés :

- Le ¼ heure lecture
- La course contre la faim. Ce projet est porté par les élèves qui travaillent avec le coordonnateur ULIS. Les élèves ULIS seront les porte-paroles du projet dans leur classe de référence, à savoir toutes les classes de l'école.
- Les CM2 A et B ont visité ITER

- Projet piscine : toutes les classes de cycle 2 et les deux classes de CM2 B sont maintenues.
- Scrabble CE1 A et CM2 A

Parcours hygiène et santé :

Dans le dans d'un service sanitaire, les étudiants de l'IFSI d'Aix en Provence maintiennent leurs interventions sur trois niveaux : CP en hygiène buccodentaire, CE1 le corps et le sport, CE2 l'alimentation.

Classes de découvertes : certains projets sont en cours. Il est trop tôt pour les considérer comme validés.

La coopérative de l'école :

Elle est financée par l'adhésion des familles, la vente des photos et les diverses actions (Sapins de Noël, vide grenier, vente de gâteaux et les différentes actions des classes)

Elle sert à financer, en plus des projets, l'assurance de l'école. Tous les élèves sont couverts sur le plan de l'assurance individuelle et en partie pour la responsabilité civile.

Il y avait 1346 euros au 1^{er} octobre

Entrée coopératives scolaires septembre 2025 : 1315 € (25 € de moins par rapport à l'année dernière)

Entrée photos de classe septembre 2025 : 656 € (environ 10 € de plus par rapport à 2024)

En date du 9/10/2025, il a 3 17,61 € sur la coopérative école.

Rappel du logo de l'école :



Les subventions mairie :

- *Subvention sport : 600 €*
- *Abonnements numériques : 360.00 €*
- *Subventions classes numériques : 320.00 €*
- *Abonnements classiques : 480.00 €*

7 – Hygiène et sécurité, suivi des travaux

Suite à un signalement auprès des services de scolarité, depuis plusieurs semaines, la cour de l'école est à nouveau entretenue régulièrement.

a/ Sécurité

- Un exercice d'évacuation incendie a été organisé 11 septembre 2025. Il s'est bien déroulé en moins de 3 minutes.
- Un exercice attentat-intrusion a été organisé le 18 septembre 2025. Les élèves ont bien réagi grâce aux entraînements réalisés dès la maternelle. Lors de cet exercice, nous avons testé la nouvelle alarme intrusion installée durant l'été.

B/ Suivi des travaux

Remerciements pour le travail réalisé par Jean-Pierre, affecté au suivi de notre école, et les services de la mairie.

- Remplacement des stores bans pour les salles 19, 20 et 21.
- Peinture de la toiture au-dessus de la bibliothèque et la salle des maitres
- Changement de deux vitres pour des portes d'entrée au rez-de-chaussée
- Aménagement de certains branchements électriques (salle des maitres et salles salle 2, 20, 5)
- Installation d'une alarme pour alerter en cas d'intrusion

Nous remercions la mairie pour le suivi des besoins de l'école.

Demande renouvelée de travaux : peinture des couloirs ; installation d'un système de renouvellement de l'air et de rafraîchissement dans les salles du rez-de-chaussée. Un système de rafraîchissement pour de la salle informatique et/ou la bibliothèque.

Informatique : la connexion internet est régulièrement défectueuse. Le travail au bureau est impacté.

Problème de ligne téléphoniques : La ligne téléphonique du bureau ne permet pas d'appeler tous les numéros de portables. En cas d'urgence, la directrice utilise soit le téléphone de la salle des maitres, soit son téléphone personnel.

L'ordinateur du psychologue scolaire est à remplacer. Il a besoin d'un ordinateur fixe avec les logiciels adaptés pour rédiger les bilans. A ce jour, M Calvisio travaille avec son ordinateur personnel.

Par ailleurs, il a été demandé un entretien de l'ordinateur du bureau.

8 – Questions des parents d'élèves.

RAS

9- Intervention complémentaire

Avant la fin du conseil d'école, Monsieur Natali a pris la parole pour souligner l'importance de reconnaître le professionnalisme des enseignants. Il a invité à privilégier le dialogue constructif pour toute question liée aux démarches pédagogiques mises en œuvre en classe.